

## Comment arrêter de tuer les centres villes.... et nos villages?



## Sources: http://bit.ly/2H1MQRM

Voici une excellente source de réflexions sur la désertion des centres villes et le transfert des activités à leur périphérie. Les deux vidéos qui suivent sont des débats avec <u>Olivier Razemon</u>, journaliste indépendant spécialiste des transports, dont il analyse l'actualité via son blog <u>L'interconnexion n'est plus assurée</u>, publié sur Le Monde.fr.

Les applications à notre pays de Fayence ne sont pas faciles à imaginer, car nos villes sont des petits villages dont les centres anciens stagnent ou continuent de se déserter; les commerces et activités arisanales s'installent toujours dans la plaine, notamment entre les Mercuriales et la Barrière sur la RD562.

Pour que ce phénomène se poursuive ainsi avec un tel apparent "succès", il a fallu que les communes créent des zones d'activités commerciales dans le cadre de leurs POS, devenus PLU, et maintenant intégrés dans le <u>SCOT du pays de Fayence</u> à 9 communes. Il a fallu ensuite que des investisseurs créent des espaces commerciaux et les offrent en location à bail à des commerçants. Ce processus continue dans les différentes zones commerciales de nos communes. Mais je vois que la multiplication des zones et leur expansion, entraînent une concurrence accrue entre elles; certaines zones réussissent mieux de qu'autres et même certaines zones sont en déshérence.

Alors comment présever des activités - et lesquelles - dans les centres des villages?

Comment dynamiser les <u>centres commerciaux</u> de la plaine et les rendre agréables, plus humaines, plus attractives et des lieux de lien social? Comment faire pour que les deux participent au dynamisme de notre territoire en se complétant et sans se tuer l'un l'autre.

L'<u>Union économique du pays de Fayence</u> doit avoir cela dans ses objectifs, en lien étroit avec la <u>CdC qui a la compétence développement économique</u>.

Les élus ont peu d'outils pour cela malheureusement comme le montre la lenteur des décisions au niveau du département pour l'aménagement de la RD562, ce qui permettrait un bond en avant. Peu d'outils comme le montre l'affaire Marie Blachère, ou encore FC-Aménagements à la zone de l'Apié, ou encore la zone Fondurane, la Barrière.... ou encore la CDAC commission départementale d'aménagement commercial.

Suite: Le débat avec Olivier Razemon: comment la France a tué ses villes.

<u>Au pays des villes mortes</u>